Image not found or type unknown

Dégrèvement exceptionnel de CFE pour certaines entreprises

Actualité législative publié le **15/06/2020**, vu **1125 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Afin de renforcer les mesures de soutien aux secteurs les plus touchés, le Gouvernement vient de présenter un 3e PLFR 2020.

Le 3e PLFR 2020 prévoit un dégrèvement exceptionnel de CFE au titre de 2020 au profit des petites et moyennes entreprises des secteurs relevant du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel, particulièrement affectés par la crise sanitaire.

Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale dotes d'une fiscalité propre pourront, par délibération prise jusqu'au 31 juillet 2020, instituer un dégrèvement des 2/3 du montant de la CFE en faveur de certaines entreprises :

- Entreprises ayant réalisé un CA annuel HT inférieur à 150 m€
- Qui exercent leur activité principale dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture, du transport aérien et de l'événementiel (liste à définir par décret)

Des aménagements sont prévus pour s'assurer du respect de la règlementation européenne en matière d'aides d'Etat.

https://www.assistant-juridique.fr/montant_cfe.jsp

Articles sur le même sujet :

- Remplir la déclaration de TVA CA12
- Récupérer une facture impayée
- 10 astuces pour éviter les impayés
- Dividendes : mode d'emploi
- Réaliser une assemblée annuelle de SARL
- Gérer un compte courant d'associé
- Rémunérer un gérant de SARL
- Dissoudre une SARL
- Guide pratique de la SARL

- Quel est le régime fiscal d'une SARL ?
- Quel est le régime fiscal d'une EURL ?

- Le régime d'imposition du réel simplifié et du réel normal
- Les avantages de l'adhésion à un centre de gestion agréé
- Quel est le taux de l'impôt sur les sociétés ?
- Comment déclarer et payer l'impôt sur les sociétés ?
- Impôt sur les sociétés : le paiement des acomptes trimestriels
- La contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés : êtes-vous concerné ?
- Comment se faire exonérer de TVA ?
- Comment déclarer ses BIC ?
- L'exonération d'impôt des entreprises nouvelles
- Contrôle fiscal : les éléments déclencheurs
- Contrôle fiscal : les astuces pour se défendre
- Comment se déroule le contrôle fiscal d'une entreprise ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés